



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Rapport financier

trimestriel

Non vérifié

Période terminée le 30 juin 2019
Publié le 30 août 2019



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Commentaires et analyse de la direction

Rapport trimestriel

Période terminée le 30 juin 2019
Publié le 30 août 2019

INTRODUCTION

L'exposé narratif traite des résultats financiers du Conseil des arts du Canada (le Conseil) pour les trois mois ayant pris fin le 30 juin 2019, selon les états financiers trimestriels non vérifiés en annexe. Lesdits états financiers, qui ont été divulgués conformément aux exigences de l'article 131.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

La haute direction est responsable de l'information présentée dans les états financiers trimestriels non vérifiés et dans le présent exposé narratif, lesquels ont été examinés et approuvés par le Comité des finances et de l'audit du conseil d'administration (CA) du Conseil. Pour déterminer l'information à inclure dans le présent exposé, la direction a appliqué le principe de l'importance relative. La direction considère l'information importante lorsqu'il est probable que son omission ou son inexactitude, selon le cas, aurait comme conséquence d'influer sur les décisions du principal utilisateur de ladite information, soit le gouvernement du Canada.

Le présent exposé contient des « déclarations prospectives » reflétant les attentes de la direction à l'égard des résultats des activités du Conseil. Ces déclarations ne constituent pas des faits, mais uniquement des estimations fondées sur l'information et les hypothèses dont la direction dispose actuellement ou qu'elle a élaborées, qui comportent néanmoins divers risques et incertitudes et qui pourraient s'avérer incorrectes. En raison de ces facteurs, entre autres, les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes énoncées ou suggérées dans les déclarations prospectives.

En vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques, le Conseil n'est pas tenu de déposer un plan d'entreprise auprès du gouvernement du Canada. Par conséquent, ni cet exposé narratif ni les états financiers trimestriels non vérifiés ne présentent une comparaison des résultats par rapport au plan d'entreprise du Conseil. Par contre, comme l'exigent les NCSP, les états financiers trimestriels non vérifiés présentent des comparaisons en fonction du budget approuvé pour l'exercice.

POINTS SAILLANTS

4 avril – Le Conseil des arts du Canada annonce qu'il financera la participation de trois artistes – Cory Haas, Paula Laroche Humby et Gabriel Robichaud – à la [Pépinière internationale à projet](#) de la Commission internationale du théâtre francophone (CITF), qui se tient du 15 au 26 mai à Monthey, en Suisse. Dix-huit artistes de la francophonie prendront part à des laboratoires de création, rencontreront le public et participeront à des activités et à des spectacles variés au cours de la 6e Rencontre du Théâtre Suisse.

5 avril – Le directeur et chef de la direction du Conseil prononce l'allocution principale lors de l'événement [L'art par-delà les frontières : perspectives sur la diplomatie culturelle](#) à l'ambassade du Canada à Berlin. Simon Brault parle du rôle du Conseil à la [Foire du livre de Francfort 2020](#), de l'importance des échanges artistiques internationaux et de la nécessité d'intégrer des pratiques artistiques diversifiées dans la diplomatie culturelle.

22 mai – En collaboration avec l'International Society For The Performing Arts (ISPA), le Conseil [parraine](#) huit participantes du programme de bourse Autochtones au congrès 2019 de l'ISPA à Guadalajara : Margo Kane, Full Circle: First Nations Performance Society (Vancouver, C.-B.); Santee Smith, Kaha:wi Dance Theatre (Hagersville, Ont.); Reneltha Arluk, Banff Centre for Arts and Creativity, arts autochtones (Banff, Alb.); ShoShona Kish, Digging Roots (Barrie, Ont.); Lindsay Lachance, Centre national des Arts (Ottawa, Ont.); Denise Bolduc (Toronto, Ont.); Christine Sokaymoh Frederick, Dreamspeakers International Film Festival (Edmonton, Alb.); et Citlali Germé, Ondinnok (Montréal, Qc).

28 mai – L'interprète, chorégraphe et artiste multidisciplinaire Lara Kramer reçoit le [prix Jacqueline-Lemieux 2019](#), qui récompense le travail de professionnels de la danse établis ayant contribué de façon exceptionnelle à leur art au Canada.

1er juin – La Banque d'art participe à l'événement Portes ouvertes Ottawa et accueille le grand public. Ceux-ci peuvent effectuer des visites guidées, découvrir la collection et rencontrer le personnel, notamment la commissaire invitée Pansee Atta, qui a organisé l'exposition thématique de cette année. La Banque d'art du Conseil des arts possède la plus grande collection d'art contemporain canadien au monde et rend celui-ci accessible à un large public d'un bout à l'autre du pays par l'entremise de ses trois programmes : la location d'œuvres d'art aux organisations, les prêts à des musées et la diffusion.

3 juin – Le chef de la direction Simon Brault prononce un [discours](#) lors du Congrès 2019 des sciences humaines intitulé « Quel prix payer pour concilier liberté et responsabilité dans une démocratie en changement? ». À l'occasion de la série Voir grand, qui présente les points de vue visionnaires d'éminents spécialistes et de personnalités publiques, Simon Brault traite de la tension entre liberté artistique et bien commun, et aborde le rôle de l'organisme public de soutien aux arts, de la création artistique et des droits culturels dans la société démocratique contemporaine.

3 juin – Le Conseil des arts organise une assemblée publique au York Theatre, à Vancouver, durant laquelle Simon Brault et Carolyn Warren, directrice générale de la Division des programmes de subventions aux arts, présentent un aperçu des projets financés par le Conseil en Colombie-Britannique, discutent des possibilités de financement actuelles et futures, et répondent à des questions.

4 juin – Simon Brault est invité au micro ouvert de l'émission de Radio-Canada, Plus on est de fous, plus on lit!, où il plaide pour une [diplomatie culturelle](#) renouvelée qui permet de créer des espaces de discussions fondés sur le respect, l'écoute et l'ouverture autour des œuvres et des expériences artistiques et littéraires.

5 juin – Pour souligner le 50e anniversaire de la Loi sur les langues officielles, le Conseil met en ligne une série d'articles qui braquent les projecteurs sur des artistes ayant contribué à la richesse et à la diversité de la scène artistique canadienne dans les deux langues officielles, notamment les communautés de langues officielles en situation minoritaire. Parmi les artistes présentés, citons la pianiste jazz [Elizabeth Shepherd](#) et l'organisme artistique interdisciplinaire [Rhizome](#).

12 juin – Les [prix Molson](#) 2019 sont décernés à la compositrice Alexina Louie et au spécialiste du droit autochtone John Borrows. Financés par une dotation d'un million de dollars, les prix Molson offrent deux récompenses de 50 000 \$ à des Canadiens qui se sont distingués, respectivement dans les arts et les sciences humaines.

24 juin – Le Conseil organise la [Collab](#), une série d'ateliers destinés aux nouveaux artistes et aux artistes en début de carrière qui souhaitent déposer une première demande de subvention ou peaufiner la prochaine. Dans le cadre de ce projet pilote, des ateliers ont lieu un peu partout à Toronto pendant cinq jours, en partenariat avec la Ville de Toronto et le Toronto Arts Council.

27 juin – Simon Brault prend part au [Sommet des Amériques sur la culture](#) de 2019 à Buenos Aires, en Argentine, où il prononce l'allocution d'ouverture

Résultats nets

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin			
	2019	2018	Variation	Variation (%)
Revenus	8 764	6 339	2 425	38%
Charges	(169 429)	(146 947)	(22 482)	-15%
Crédits parlementaires	113 000	110 200	2 800	3%
Déficit de la période	(47 665)	(30 408)	(17 257)	

Aperçu des résultats nets du premier trimestre

Le Conseil accuse un déficit de 47,7 millions de dollars pour le premier trimestre, par rapport à 30,4 millions pour la même période l'an dernier. Cet écart est directement lié à une hausse des subventions de l'ordre de 21,1 millions de dollars, découlant du doublement progressif du financement gouvernemental. Ce dernier est d'ailleurs la seule source qui est venue compenser, par une légère augmentation, la hausse des subventions. Les crédits parlementaires sont fixés en fonction des besoins de trésorerie, et pas nécessairement du calendrier des dépenses de subventions de base, dont le montant total est inscrit au début de l'exercice, mais distribué en trois versements par la suite.

Le Conseil continuera de surveiller ses résultats financiers dans le but d'atteindre la cible fixée dans son budget équilibré initial, auquel s'ajoute un montant additionnel de 4 millions de dollars en dépenses de subventions, montant découlant des partenariats avec Affaires mondiales Canada et Patrimoine canadien et destiné à appuyer diverses activités de programmes liées à la Foire du livre de Francfort 2020, où le Canada sera l'invité d'honneur.

CHANGEMENTS IMPORTANTS

Programme

28 mai – En partenariat avec CBC/Radio-Canada, le Conseil annonce un nouveau projet de financement, [L'accélérateur de création](#), qui vise à soutenir le développement, la création et le partage de contenu numérique original en vue d'une éventuelle distribution sur les plateformes numériques du diffuseur national. Dans le cadre de cette initiative d'un million de dollars, une première du genre pour le Conseil, les candidats retenus recevront une subvention qui leur permettra de travailler à l'élaboration d'une idée originale avec un producteur, tout en bénéficiant du mentorat de CBC/Radio-Canada. Après cette phase d'incubation, le Conseil et CBC/Radio-Canada choisiront les concepts qui seront produits et potentiellement diffusés sur les plateformes numériques de la société d'État.

30 mai – Au cours de l'année précédant la Foire du livre de Francfort 2020, où le Canada sera l'invité d'honneur, le Conseil mettra en place trois initiatives ponctuelles en collaboration avec des partenaires fédéraux d'Affaires mondiales Canada et de Patrimoine canadien. Les initiatives financeront trois sphères d'activités en lien avec la Foire : les artistes, organisations ou groupes canadiens qui ont des engagements en Allemagne, les organismes culturels allemands qui souhaitent présenter la culture et les arts canadiens dans leur pays, et la traduction en allemand d'œuvres littéraires et non littéraires canadiennes.

Leadership et gouvernance

Le 12 juin 2019, le conseil d'administration a approuvé la nomination de Michael J. White comme nouveau président du Comité de placements, pour un mandat de trois ans.

Durant le trimestre, le Conseil a aussi fait les annonces internes suivantes :

- Marlene Newton a été embauchée comme directrice, Services des technologies de l'information et de la gestion de l'information;
- Lise-Ann Johnson a été nommée directrice, Initiatives stratégiques de subventions, un nouveau poste de direction comprenant la supervision du fonds Stratégie numérique ; et
- Alexis Andrew a été nommée directrice, Opérations des programmes de subventions.

RÉSULTATS FINANCIERS

La section suivante offre un portrait détaillé des résultats financiers présentés dans les états financiers trimestriels:

Revenus

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin		
	2019	2018	Augmentation/ (Diminution)
Revenus nets de placements réalisés	7 837	5 809	2 028
Autres revenus	927	530	397
Total	8 764	6 339	2 425

Revenus nets de placements réalisés

Le Conseil a enregistré des revenus nets de placements plus élevés qu'au même trimestre l'an dernier en raison des gains réalisés lors de la vente d'actifs dans la catégorie des infrastructures. Cette hausse a cependant été contrebalancée par une réduction de 2,2 millions de dollars dans les revenus distribués par rapport au dernier exercice. On anticipe toujours que les revenus nets de placements réalisés correspondront aux prévisions budgétaires.

Autres revenus

Les autres revenus pour le trimestre sont plus élevés qu'à pareille date l'an dernier, en raison des montants reçus d'Affaires mondiales Canada et de Patrimoine canadien pour les activités entourant le Festival international Cervantino et la Foire du livre de Francfort 2020. En raison de ces contributions, estimées à environ 4,5 millions de dollars pour cette année, on s'attend à ce que les revenus de cette catégorie soient plus élevés que prévu.

Charges

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin		
	2019	2018	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux auteurs et prix	157 755	136 693	21 062
Livraison des programmes de transfert	4 961	4 605	356
Services à la communauté artistique	736	603	133
Résultats nets de la Banque d'art	81	105	(24)
Commission canadienne pour l'UNESCO	563	692	(129)
Administration générale	5 333	4 249	1 084
Total	169 429	146 947	22 482

Subventions, paiements aux auteurs et prix

Le Conseil planifie d'ajouter 32,5 millions de dollars au budget annuel alloué aux subventions, paiements aux auteurs et prix en 2019-2020, étant donné le doublement progressif du financement gouvernemental, qui amènera une augmentation de 35 millions de dollars cette année. La hausse au premier trimestre par rapport à l'année dernière correspond au financement supplémentaire accordé, grâce à cette injection d'argent frais, aux projets et aux organismes bénéficiant de subventions de base, principalement par l'intermédiaire du fonds Stratégie numérique.

Pour l'exercice, le Conseil anticipe des dépenses de subventions de 289,5 millions de dollars, plutôt que les 285,5 millions de dollars originalement prévus, en raison des partenariats d'envergure avec Affaires mondiales Canada et Patrimoine canadien, qui financent diverses activités de programmes entourant la Foire du livre de Francfort 2020.

Livraison des programmes de transfert

Les dépenses sont légèrement plus élevées que l'année dernière, une situation due à la hausse des salaires et des avantages sociaux, conséquence de la réduction du nombre de postes vacants et du versement des paiements rétroactifs à la suite de la signature d'une nouvelle convention collective en mai 2019.

Commission canadienne pour l'UNESCO

Les dépenses sont moins élevées que l'année dernière à cause de la contribution de 150 000 dollars de Patrimoine canadien au Fonds international pour la diversité culturelle, dont le premier versement de 75 000 dollars avait été comptabilisé dans l'exercice financier précédent.

Administration générale

Les dépenses d'administration générale sont plus élevées que l'année dernière, en raison d'une hausse de 600 000 dollars des salaires et avantages sociaux, conséquence de la réduction du nombre de postes vacants et du versement des paiements rétroactifs à la suite de la signature d'une nouvelle convention collective en mai 2019. Par ailleurs, le Conseil effectue une transition technologique vers un environnement infonuagique, ce qui entraîne une augmentation de 400 000 \$ des frais d'abonnement annuels, augmentation qui sera graduellement compensée par une réduction de l'amortissement des immobilisations.

Actifs financiers

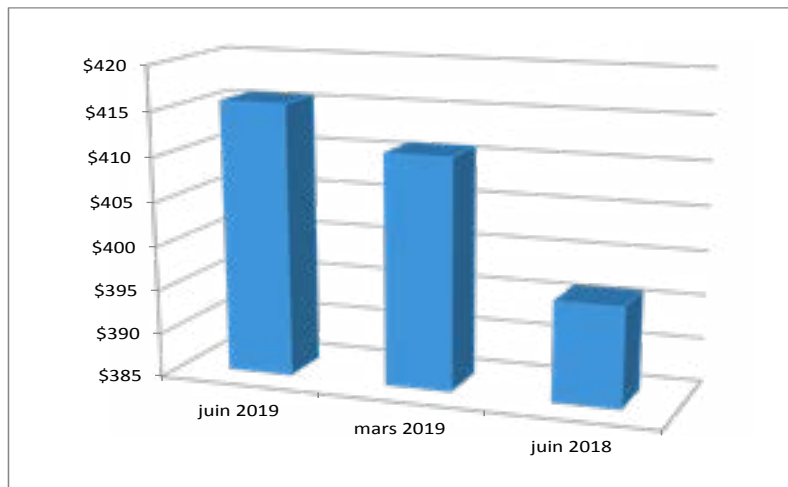
(en milliers de dollars)	30 juin 2019	31 mars 2019	Augmentation/ (Diminution)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	62 732	31 235	31 497
Débiteurs	2 610	3 146	(536)
Placements de portefeuille	415 777	411 066	4 711
Total	481 119	445 447	35 672

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La hausse de 31,5 millions de dollars de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'explique principalement par l'augmentation de 80 millions de dollars des subventions, des paiements aux auteurs et des prix à payer; il s'agit des charges engagées n'ayant pas encore été versées au 30 juin 2019, moins le déficit de 47,7 millions de dollars pour le trimestre.

Placements de portefeuille

Au 30 juin 2019, la valeur marchande totale du portefeuille était de 415,8 millions de dollars, dont 99,5 millions étaient grevés d'affectations d'origine externe. Il s'agit d'une hausse de 4,7 millions de dollars depuis le 31 mars 2019, et de 19,5 millions de dollars depuis le 30 juin 2018.



Le fonds total a généré un rendement absolu positif de 2,7 % pour le trimestre, dépassant l'indice de référence par 0,8 %. Bien que toutes les catégories d'actifs aient enregistré un rendement positif au premier trimestre, ce bilan est surtout attribuable au fonds d'actions canadiennes et au fonds d'infrastructures, qui ont respectivement produit des résultats positifs de 5,6 % et de 4,4 %.

Le rendement sur un an du fonds total était de 6,9 % en juin 2019, soit 0,5 % de plus que l'indice de référence. Toutes les catégories d'actifs ont généré de bons rendements, suivant de près leurs indices de référence. Dans une classe à part, nos gestionnaires d'infrastructures ont enregistré un rendement très élevé de 23,3 %, par rapport à un indice de référence de 6,6 %. Bien qu'il ne compte que pour 7 % du portefeuille, ce résultat a contribué à sa performance globale.

Passifs

(en milliers de dollars)	30 juin 2019	31 mars 2019	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	148 105	68 081	80 024
Créditeurs et charges à payer	2 478	5 072	(2 594)
Produits reportés	11 168	7 043	4 125
Avantages sociaux futurs	4 012	3 867	145
Contributions grevées d'affectations d'origine externe	57 211	55 736	1 475
Total	222 974	139 799	83 175

Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer

La hausse de 80 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2019 découle des engagements pour les subventions de base souscrits en avril 2019, pour lesquels deux des trois versements restent toujours à faire pour la plupart des organismes à la fin du trimestre.

Créditeurs et charges à payer

La baisse de 2,6 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2019 est principalement attribuable à la réduction du montant d'argent des factures commerciales, qui atteint 2,5 millions de dollars en raison du calendrier des paiements.

Produits reportés

La hausse de 4,1 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2019 est attribuable au montant de 4 millions de dollars versé par Affaires mondiales Canada pour les activités internationales en lien avec la Foire du livre de Francfort 2020, montant pour lequel les dépenses seront engagées plus tard dans l'année.

Contributions grevées d'affectations d'origine externe

La hausse de 1,5 million de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2019 découle principalement des fonds inutilisés nets de 1,9 million de dollars provenant des revenus nets réalisés et distribués, qui serviront à payer la plupart des dépenses tard dans l'année, après la remise des prix.

Actifs non financiers

(en milliers de dollars)	30 juin 2019	31 mars 2019	Augmentation/ (Diminution)
Immobilisations corporelles	9 627	9 793	(166)
Actifs de la Banque d'art	19 466	19 455	11
Instruments de musique	1	1	-
Frais payés d'avance	141	224	(83)
Total	29 235	29 473	(238)

Actifs de la Banque d'art

La collection de la Banque d'art du Conseil compte quelque 17 160 œuvres d'art contemporaines canadiennes dont la valeur d'expertise se chiffrait à environ 72 millions de dollars au 30 juin 2019. Le Conseil assure ces œuvres selon son évaluation du risque.

Instruments de musique

Le Conseil a constitué une Banque d'instruments de musique qui compte actuellement un archet de violoncelle de qualité et neuf instruments prestigieux. De plus, il gère quinze instruments en prêt. Au 30 juin 2019, la valeur d'expertise de ces actifs était de 46,6 millions de dollars américains. Les instruments figurent, à leur valeur nominale, dans l'état de la situation financière. Le Conseil les assure selon leur valeur d'expertise, en dollars américains.

GESTION DU RISQUE

Une gestion efficace du risque est essentielle pour permettre au Conseil des arts d'exécuter son mandat. Le Conseil encourage une solide culture de gestion du risque dans laquelle cette responsabilité est partagée par l'ensemble du personnel. L'objectif principal de la gestion organisationnelle du risque consiste à s'assurer que les résultats des activités à risques sont conformes aux plans, aux stratégies et à la propension au risque du Conseil.

Le cadre de gestion du risque du Conseil se fonde sur quatre éléments clés :

- gouvernance du risque;
- propension au risque;
- profil, évaluation et atténuation des risques;
- atténuation des risques financiers.

Gouvernance du risque

La gouvernance de la gestion du risque du Conseil repose principalement sur la supervision exercée par son conseil d'administration, directement ou par l'intermédiaire de ses comités; elle vise à s'assurer que la prise de décisions est conforme aux stratégies et à la propension au risque. Le conseil d'administration reçoit des mises à jour périodiques sur les principaux risques touchant le Conseil des arts relativement à son profil de risque et aux mesures d'atténuation connexes, au rendement financier et au rendement du portefeuille de placements. La haute direction du Conseil des arts est responsable de la gestion du risque, sous la supervision directe du conseil d'administration.

Propension au risque

Le Conseil des arts utilise, pour gérer ses activités, une approche prudente en matière de prise de risques. Cette prudence se traduit par une prise de risques contribuant à renforcer la capacité de l'organisation à remplir son mandat et dont les conséquences sont bien comprises et adéquatement atténuées. Le Conseil gère les risques conformément à son mandat, à ses valeurs, à sa culture organisationnelle et à ses engagements publics et internes. L'énoncé complet du Conseil des arts sur la propension au risque est publié dans les états financiers annuels de 2019.

Profil de risque

Un nouveau cadre de gestion du risque a été élaboré à l'automne 2018, essentiellement à partir de la propension au risque du Conseil. Tous les risques recensés ont été classés selon leur probabilité et leurs conséquences potentielles sur les activités du Conseil, l'accent ayant été mis sur les possibles risques opérationnels, financiers et de réputation. Le profil de risque du Conseil, qui énumère les six principales sphères de risques et les stratégies d'atténuation pour y remédier, a été présenté au conseil d'administration en janvier 2019.

Les stratégies d'atténuation et les activités connexes sont constamment surveillées par des membres désignés parmi la haute direction, le but étant de réduire l'exposition aux risques. Le comité de l'audit et des finances reçoit par ailleurs des mises à jour régulières pour exercer une surveillance continue de ces risques et s'assurer que les stratégies d'atténuation en place sont efficaces.

Risques financiers

En raison de ses activités, le Conseil est exposé à divers risques financiers. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, ce qui entraînerait des pertes financières pour le Conseil. Une part importante des créances du Conseil est déposée normalement dans les 30 à 60 jours suivant la fin du trimestre et, à ce titre, comporte un risque de crédit très faible. Le risque de liquidité est le risque que le Conseil ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsque celles-ci viennent à échéance. La majeure partie des revenus du Conseil provient de crédits parlementaires encaissés chaque mois. Ces revenus sont investis dans un fonds commun à court terme ou dans un compte à taux privilégié dans une institution financière jusqu'à ce que l'on en ait besoin. Les activités de placement du Conseil sont principalement exposées au risque de prix, au risque de taux d'intérêt et au risque de change. Selon les directives qui leur sont données, les gestionnaires de placements du Conseil doivent gérer au quotidien les risques de marché, conformément à ses politiques. Tous les trimestres, le conseil d'administration et le comité de placements contrôlent l'ensemble des placements du Conseil sur les marchés.

UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

L'information suivante complète celle fournie dans le présent document à l'égard de l'utilisation des crédits parlementaires du Conseil.

Le Conseil reçoit son financement principal par le biais de crédits votés par le Parlement. Le Conseil inscrit les crédits parlementaires reçus pour la période à titre de revenus dans l'état des résultats ou à titre de crédits parlementaires reportés pour les montants reliés aux mois suivant la fin de la période. Le Conseil présente une analyse mensuelle des flux de trésorerie au ministère du Patrimoine canadien pour justifier ses prélèvements mensuels pour ses besoins de trésorerie. Les besoins en matière de flux de trésorerie ne correspondent pas forcément au calendrier des dépenses inscrites dans l'état des résultats. Le prélèvement mensuel est investi dans un fonds commun à court terme géré par un gestionnaire de placements professionnel ou dans un compte bancaire à taux privilégié. Le Conseil prélève de ces fonds ses besoins de trésorerie quotidiens.

Les crédits parlementaires approuvés reçus par le Conseil au cours du premier trimestre sont les suivants :

(en milliers de dollars)	30 juin	
	2019	2018
Financement annuel d'exploitation approuvé		
Crédit 1 - Charges d'exploitation	327 644	292 632
Budgets supplémentaires des dépenses	-	-
	327 644	292 632
Crédits parlementaires pour les frais d'exploitation inscrits dans l'état des résultats pour la période de trois mois	(113 000)	(110 200)
Solde des fonds d'exploitation à recevoir	214 644	182 432



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

États financiers

trimestriels

Non vérifiés

Ces états financiers pour le trimestre terminant le 30 juin 2019
n'ont pas été révisés ou vérifiés par notre auditeur.

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que toutes les autres informations fournies dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

30 août 2019



Simon Brault, O.C., O.Q., FCPA, FCGA
Directeur et chef de la direction



Carole Boileau, CPA, CA
Dirigeante principale des finances

État de la situation financière

(non vérifié)	30 juin	31 mars
(en milliers de dollars)	2019	2019
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	62 732 \$	31 235 \$
Débiteurs	2 610	3 146
Placements de portefeuille (note 3)	415 777	411 066
Total des actifs financiers	481 119	445 447
PASSIFS		
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	148 105	68 081
Créditeurs et charges à payer	2 478	5 072
Revenus reportés	11 168	7 043
Avantages sociaux futurs	4 012	3 867
Revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	57 211	55 736
Total des passifs	222 974	139 799
ACTIFS FINANCIERS NETS	258 145	305 648
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	9 627	9 793
Actifs de la Banque d'art	19 466	19 455
Instruments de musique	1	1
Frais payés d'avance	141	224
Total des actifs non financiers	29 235	29 473
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ (note 6)	287 380 \$	335 121 \$
L'excédent accumulé est constitué de :		
Excédent accumulé des activités	256 725	304 390
Gains de réévaluation cumulés	30 655	30 731
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ	287 380 \$	335 121 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État des résultats

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Budget Annuel		Trois mois se terminant le 30 juin			
	2019-2020		2019	2018		
Revenus						
Revenus nets de placements réalisés (note 7)	12 161	\$	7 837	\$	5 809	\$
Autres revenus	1 655		927		530	
Total des revenus	13 816		8 764		6 339	
Charges						
Programmes de transfert						
Subventions, paiements aux auteurs et prix	285 507		157 755		136 693	
Livraison des programmes de transfert	25 600		4 961		4 605	
Services à la communauté artistique	7 003		736		603	
	318 110		163 452		141 901	
Résultats nets de la Banque d'art (note 8)	247		81		105	
Commission canadienne pour l'UNESCO (note 9)	2 648		563		692	
Administration générale	20 446		5 333		4 249	
Total des charges	341 451		169 429		146 947	
Déficit de la période lié aux activités avant les crédits parlementaires	(327 635)		(160 665)		(140 608)	
Crédits parlementaires	327 644		113 000		110 200	
EXCÉDENT (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	9		(47 665)		(30 408)	
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	304 390		304 390		303 689	
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, FIN DE LA PÉRIODE	304 399	\$	256 725	\$	273 281	\$

État des gains et pertes de réévaluation

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 30 juin			
	2019	2018		
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	30 731	\$	20 565	\$
Gains non réalisés attribuables aux éléments suivants:				
Placements de portefeuille	7 496		2 622	
Montants reclassés dans l'état des résultats:				
Placements de portefeuille	(7 572)		(302)	
(PERTES) GAINS NETS DE RÉÉVALUATION, POUR LA PÉRIODE	(76)		2 320	
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, FIN DE LA PÉRIODE	30 655	\$	22 885	\$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de l'actif financier net

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2019	2018
DÉFICIT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	(47 665) \$	(30 408) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(323)	(385)
Amortissement des immobilisations corporelles	489	377
Acquisition d'actifs de la Banque d'art	(11)	-
	155	(8)
Acquisition de frais payés d'avance	(71)	(93)
Utilisation de frais payés d'avance	154	227
	83	134
(Pertes) gains nets de réévaluation	(76)	2 320
DIMINUTION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	(47 503)	(27 962)
ACTIFS FINANCIERS NETS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	305 648	295 541
ACTIFS FINANCIERS NETS, FIN DE LA PÉRIODE	258 145 \$	267 579 \$

État des flux de trésorerie

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2019	2018
Activités de fonctionnement		
Déficit lié aux activités de la période	(47 665) \$	(30 408) \$
Gains sur disposition dans les placements de portefeuille (note 7)	(6 034)	(1 252)
Amortissement d'immobilisations corporelles	489	377
Diminution des frais payés d'avance	83	134
Augmentation des avantages sociaux futurs	145	133
Produits transférés aux revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe des revenus de placements (note 5)	1 860	1 124
Variation nette des éléments sans effet sur la trésorerie (note 10)	82 091	63 290
Rentrée de fonds liées aux activités de fonctionnement	30 969	33 398
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(323)	(385)
Acquisition d'actifs de la Banque d'art	(11)	-
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement en immobilisations	(334)	(385)
Activités de placement		
Acquisition de placements de portefeuille	(10 059)	(26 448)
Disposition de placements de portefeuille	10 921	23 774
Sorties de fonds liées aux activités de placement	862	(2 674)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	31 497	30 339
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, DÉBUT DE LA PÉRIODE	31 235	39 245
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, FIN DE LA PÉRIODE	62 732 \$	69 584 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période se terminant le 30 juin 2019

(non vérifié)

1. POUVOIRS, MANDAT ET ACTIVITÉS

Le Conseil des arts du Canada (le « Conseil »), constitué en 1957 par la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* qui a été modifiée en 2001 par le projet de loi C-40, n'est pas mandataire de Sa Majesté et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu de l'article 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Conseil n'est pas assujéti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, sauf pour le sous-article 105(2) et les articles 113.1 et 119 de la section II, les articles 131 à 148 de la section III et l'article 154.01 de la section IV. Le Conseil est une société d'État qui a pour objectifs de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Le Conseil réalise ses objectifs principalement par l'entremise des programmes de subventions qui s'adressent aux artistes professionnels et organismes artistiques canadiens. Le Conseil engage des frais d'administration et de services dans la prestation de ses programmes. Les frais de livraison des programmes de transfert représentent les coûts directs de la prestation des programmes. Les frais de services pour la communauté artistique sont les coûts engagés pour les activités non connexes aux subventions dans l'accomplissement du mandat du Conseil. Les frais d'administration générale représentent les coûts liés à la gestion d'entreprise, aux communications, aux ressources humaines, à la gestion de l'information, aux finances, aux locaux et à l'amortissement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) a été créée par le Conseil des arts du Canada en vertu d'un décret en 1957. La CCUNESCO sert de tribune aux gouvernements de même qu'à la société civile, et cherche à intéresser les Canadiens aux activités de l'UNESCO dans les domaines relevant de son mandat, quant à savoir l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture, ainsi que les communications et l'information. Le Conseil des arts assure le secrétariat de la CCUNESCO, sous la direction d'un secrétaire général qui se rapporte directement au Directeur et chef de la direction.

3. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	Cumul 30 juin 2019					Fin de l'exercice 31 mars 2019		
	Coût	Pertes non-réalisées	Gains non-réalisés	Juste valeur		Coût	Juste valeur	
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
Dotation du Conseil des Arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions canadiennes	8 032	-	204	8 236	3	7 881	8 027	2
Actions mondiales	133 739	7	7 300	141 032	41	132 268	138 221	41
Revenus fixes	85 102	-	2 092	87 194	25	84 105	84 802	25
Alternatifs	20 630	-	10 771	31 401	9	20 630	30 936	9
Actions canadiennes	33 088	-	4 459	37 547	11	32 181	35 319	11
Immobilier	9 826	-	2 846	12 672	4	9 941	12 648	4
Infrastructure	15 867	466	6 457	21 858	6	14 485	25 276	7
Trésorerie	3 891	-	-	3 891	1	3 870	3 870	1
	310 175	473	34 129	343 831	100	305 361	339 099	100
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions canadiennes	8 166	-	945	9 111	13	8 037	8 613	12
Actions mondiales	26 506	1	1 441	27 946	39	26 214	27 389	38
Revenus fixes	17 200	-	407	17 607	24	17 149	17 282	24
Alternatifs	5 298	-	2 758	8 056	11	5 298	7 937	11
Immobilier	2 613	-	783	3 396	5	2 648	3 386	5
Infrastructure	3 607	108	1 696	5 195	7	3 691	6 728	9
Trésorerie	635	-	-	635	1	632	632	1
	64 025	109	8 030	71 946	100	63 669	71 967	100
Total des placements	374 200	582	42 159	415 777		369 030	411 066	

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Méthode comptable

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

Base de préparation

Les présents états financiers intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels du Conseil. En conséquence, ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2019. Les états financiers intermédiaires ne sont pas audités pour toutes les périodes considérées. Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers intermédiaires sont conformes à celles fournies dans les plus récents états financiers annuels audités du Conseil.

Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformes aux NCSP canadiennes, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges de la période. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les passifs liés au personnel, la durée de vie estimative des immobilisations corporelles, la valeur résiduelle et d'expertise des actifs de la Banque d'art ainsi que la juste valeur des instruments financiers. Les montants réels peuvent différer des estimations.

Chiffres budgétés

Des chiffres budgétés, présentés à des fins de comparaison, ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les gains et pertes non-réalisés sur les placements sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché, aux variations de change ou aux premières années de la phase de démarrage dans le cas de certains placements. Le Conseil évalue annuellement chaque instrument de placement contre des facteurs spécifiques afin de déterminer s'il existe une indication objective que le coût ajusté ne sera pas recouvert et, donc que le placement a subi une dépréciation. Le Conseil ne considère pas ces placements dépréciés autrement que temporairement.

Le Conseil gère deux portefeuilles séparés : dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et fonds Killam. Le testament Killam a demandé que leur don soit investi séparément. Mis à part le fonds Killam, toutes les autres contributions affectées, consolidées dans la dotation du Conseil des arts et les fonds spéciaux, représentent 8 % (31 mars 2019 : 8 %) de ce fonds pour une juste valeur marchande de 27 541 000 \$ (31 mars 2019 : 27 162 000 \$). La juste valeur totale des fonds d'investissement affectés, y compris le fonds Killam, est de 99 487 000 \$ (31 mars 2019 : 99 129 000 \$).

Les objectifs à long terme de la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et du fonds Killam consistent à générer des rendements réels à long terme afin de soutenir les coûts liés à l'administration des divers programmes, tout en maintenant le pouvoir d'achat du capital de la dotation.

Le Conseil investit dans des parts de fonds communs d'actions, de revenus fixes et de fonds alternatifs, dans un fonds distinct d'actions canadiennes, et dans des parts de sociétés en commandite dans quatre fonds de placements immobiliers et cinq fonds d'infrastructure. Les catégories de placement autorisées et interdites, la composition du portefeuille ainsi que les restrictions de la quantité maximale de détention sont régies par une politique de placement approuvée par le conseil d'administration pour atténuer le risque. Tous les placements sont gérés par des gestionnaires de placements professionnels.

Le Conseil administre son portefeuille selon les indices de référence suivantes indiquées dans l'énoncé de la politique de placement et des objectifs de rendement approuvé par le conseil d'administration. La composition des catégories d'actif peut varier selon un minimum et un maximum établis en fonction de l'indice de référence.

4. RISQUES FINANCIERS ET JUSTE VALEUR

Le classement des instruments financiers du Conseil, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, se présentaient comme suit :

(en milliers de dollars)

	Classement	Cumul	Fin de l'exercice
		30 juin 2019	31 mars 2019
Actifs et passifs financiers		Valeur comptable et juste valeur (\$)	Valeur comptable et juste valeur (\$)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Juste valeur	62 732	31 235
Débiteurs	Coût amorti	2 610	3 146
Placements de portefeuille ¹	Juste valeur	415 777	411 066
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	Coût amorti	148 105	68 081
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	2 478	5 072

¹ La juste valeur des placements est présentée à la note 3.

a) Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, des subventions, paiements aux auteurs et prix à payer, des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

- Les placements dans les fonds communs d'actions, de revenus fixes et de marchés monétaires sont évalués à la valeur unitaire fournie par les gestionnaires de fonds commun, laquelle correspond à la quote-part du Conseil des actifs nets sous-jacents évalués à leur juste valeur, établie au moyen des cours de clôture du marché.
- Le fonds distinct d'actions canadiennes est évalué au moyen des prix de clôture à la date des états financiers.
- Les alternatifs sont des placements en fonds communs évalués à la valeur unitaire fournie par le gestionnaire de fonds commun. Le gestionnaire de fonds

Catégories d'actif	Valeur marchande actuelle	Minimum	Indice de référence	Maximum
Actions canadiennes	13 %	5 %	12.5 %	20 %
Actions mondiales	41 %	35 %	40 %	45 %
Revenus fixes	25 %	15 %	25 %	35 %
Alternatifs	9 %	0 %	10 %	15 %
Immobilier	4 %	0 %	5 %	10 %
Infrastructure	7 %	0 %	7.5 %	10 %
Marché monétaire	1 %	0 %	0 %	10 %

Les sommes du marché monétaire ou de trésorerie sont destinées à des placements ou financement d'appel de fonds futurs relatifs à des engagements déjà approuvés.

Les placements dans les fonds communs d'action comprennent des parts dans six fonds communs, deux fonds canadiens et quatre fonds globaux. Le Conseil dédie aussi un fonds distinct d'actions canadiennes pour la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux. Les actions canadiennes sont évaluées en regard des rendements de l'indice Standard and Poor's de la Bourse de Toronto (S&P/TSX). Les actions mondiales sont évaluées en regard des rendements de l'indice Morgan Stanley Capital International (MSCI) All Country World Index. Les placements dans le fonds commun à revenus fixes comprennent des obligations conventionnelles canadiennes et internationales, des hypothèques, des dettes des pays émergents et d'autres placements à revenus fixes. Le rendement des fonds à revenus fixes est comparé au rendement de l'indice obligataire FTSE TMX Universe Bond Index. Les placements dans les fonds communs alternatifs comprennent des parts dans un fonds alternatif incluant diverses catégories d'actif sur le marché international. Ce placement est évalué en regard des rendements de l'indice des bons du Trésor US à 91 jours majorés de 4 %. Les actifs inclus dans les fonds immobiliers sont des immeubles commerciaux au Canada, aux États-Unis et globalement. Ces placements sont évalués en regard des rendements de l'indice Investment Property Databank. Le fonds d'infrastructure comprend cinq portefeuilles de placements diversifiés dans les infrastructures. Ces placements sont évalués en regard de l'indice des prix à la consommation majoré de 4,5 %.

gère plusieurs stratégies de fonds à l'intérieur du fonds et détermine la juste valeur unitaire à partir du cours de clôture (si disponible) pour certaines stratégies, ou au moyen d'un modèle d'évaluation et de données non observables pour d'autres stratégies.

- La juste valeur des placements immobiliers est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations soumises à des audits indépendants, qui sont fondés sur un modèle d'évaluation et des données non observables. On obtient ces évaluations auditées de manière indépendante au 31 décembre. Le Conseil utilise les évaluations non auditées reçues des gestionnaires de fonds pour les autres trimestres.
- La juste valeur des placements dans les infrastructures est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations établies à l'interne. Ces évaluations sont fondées sur un modèle d'évaluation et des données non observables et sont auditées à chaque année au 31 décembre. Le Conseil utilise les évaluations non auditées reçues des gestionnaires de fonds pour les autres trimestres.

b) Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers sont regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- Niveau 1 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix);
- Niveau 3 - les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des

techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché lorsque de telles données existent. On classe un instrument financier au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel on a pris en compte une donnée importante non observable lors de l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, classés en fonction de la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessus :

Actifs financiers à leur juste valeur

	Cumul 30 juin 2019				Fin de l'exercice 31 mars 2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	62 732	-	-	62 732	31 235	-	-	31 235
	62 732	-	-	62 732	31 235	-	-	31 235
Placements de portefeuille								
Dotation du Conseil des Arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	8 236	-	8 236	-	8 027	-	8 027
Actions mondiales	-	141 032	-	141 032	-	138 221	-	138 221
Revenus fixes	-	87 194	-	87 194	-	84 802	-	84 802
Alternatifs	-	-	31 401	31 401	-	-	30 936	30 936
Actions canadiennes	37 547	-	-	37 547	35 319	-	-	35 319
Immobilier	-	-	12 672	12 672	-	-	12 648	12 648
Infrastructure	-	-	21 858	21 858	-	-	25 276	25 276
Trésorerie	3 891	-	-	3 891	3 870	-	-	3 870
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	9 111	-	9 111	-	8 613	-	8 613
Actions mondiales	-	27 946	-	27 946	-	27 389	-	27 389
Revenus fixes	-	17 607	-	17 607	-	17 282	-	17 282
Alternatifs	-	-	8 056	8 056	-	-	7 937	7 937
Immobilier	-	-	3 396	3 396	-	-	3 386	3 386
Infrastructure	-	-	5 195	5 195	-	-	6 728	6 728
Trésorerie	635	-	-	635	632	-	-	632
	42 073	291 126	82 578	415 777	39 821	284 334	86 911	411 066
Total	104 805	291 126	82 578	478 509	71 056	284 334	86 911	442 301

5. REVENUS REPORTÉS – CONTRIBUTIONS GREVÉES D’AFFECTATIONS D’ORIGINE EXTERNE

Les revenus reportés de contributions grevées d’affectations d’origine externe consistent en des revenus accumulés qui ont été reportés jusqu’à ce que les ressources aient été utilisées aux fins précisées par les dotations correspondantes. Le principal de 37 569 000 \$ des dotations grevées d’affectations doit rester intact et est comptabilisé au titre de l’excédent accumulé des activités (voir note 6).

	Cumul		Fin de l’exercice	
	30 juin 2019		31 mars 2019	
(en milliers de dollars)				
Solde d’ouverture pour la période	55 736	\$	51 665	\$
Transfert des revenus nets de placements (note 7)				
Revenus nets de placements	2 497		3 363	
Utilisation des fonds	(637)		(2 554)	
	1 860		809	
Gains non réalisés sur placements de portefeuille	2,752		3,076	
Reclassés à l’état des résultats – portefeuille	(3 137)		186	
Solde de fermeture pour la période	57 211	\$	55 736	\$

Les gains (pertes) non réalisés sur les placements de portefeuille sont liés à la variation de la juste valeur de ces actifs depuis la période précédente.

6. EXCÉDENT ACCUMULÉ

	Cumul		Fin de l’exercice	
	30 juin 2019		31 mars 2019	
(en milliers de dollars)				
Excédent accumulé des activités				
Dotation - contribution initiale	50 000	\$	50 000	\$
Principal de dotation - contributions grevées d’affectations d’origine externe	37 569		37 569	
Réserve - excès de revenus de placements				
Solde au début de la période	190 445		186 445	
Affecté de l’excédent accumulé des activités durant la période	-		4 000	
Solde à la fin de la période	190 445		190 445	
Excédent				
Solde au début de la période	26 376		29 675	
Affecté à la réserve - excès de revenus de placements durant la période	-		(4 000)	
Surplus (déficit) pour la période	(47 665)		701	
Solde à la fin de la période	(21 289)		26 376	
Total de l’excédent accumulé des activités	256 725		304 390	
Gains de réévaluation cumulés				
Solde au début de la période	30 731		20 565	
Variations de la juste valeur	(76)		10 166	
Solde à la fin de la période	30 655		30 731	
Solde de l’excédent accumulé à la fin de la période	287 380	\$	335 121	\$

7. REVENUS NETS DE PLACEMENTS RÉALISÉS

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2019	2018
Gains sur disposition de placements de portefeuille	6 034 \$	1 252 \$
Transfert aux revenus reportés - contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	(1 860)	(1 124)
Gains nets sur conversion de devises	277	15
Revenus d'intérêts, dividendes et autres distributions	3 659	5 890
Frais de gestion du portefeuille	(273)	(224)
	7 837 \$	5 809 \$

8. RÉSULTS NETS DE LA BANQUE D'ART

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2019	2018
Revenus de location	354 \$	375 \$
Autres revenus	53	34
Frais administratifs	(485)	(511)
Amortissement des autres immobilisations	(3)	(3)
	(81) \$	(105) \$

9. COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2019	2018
Programmes - contributions reçues	250 \$	2 \$
Dépenses de programmes	(421)	(345)
Frais administratifs	(392)	(349)
	(563) \$	(692) \$

10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2019	2018
Diminution des débiteurs	536 \$	653 \$
Augmentation des subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	80 024	64 821
Diminution des créditeurs et charges à payer	(2 594)	(2 162)
Augmentation (diminution) des revenus reportés	4 125	(22)
Variation nette	82 091 \$	63 290 \$

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. Les autres apparentés au Conseil sont le personnel occupant les postes clés de la direction, les membres de leur famille proche et les entités qui sont contrôlées par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche ou encore les entités dont le pouvoir de vote important est détenu par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche. Le Conseil conclut des transactions avec des apparentés dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions que celles conclues avec toute personne et société non apparentées, et ces dernières sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la valeur de la contrepartie établie et consentie par les apparentés.